

PLAN LOCAL D'URBANISME

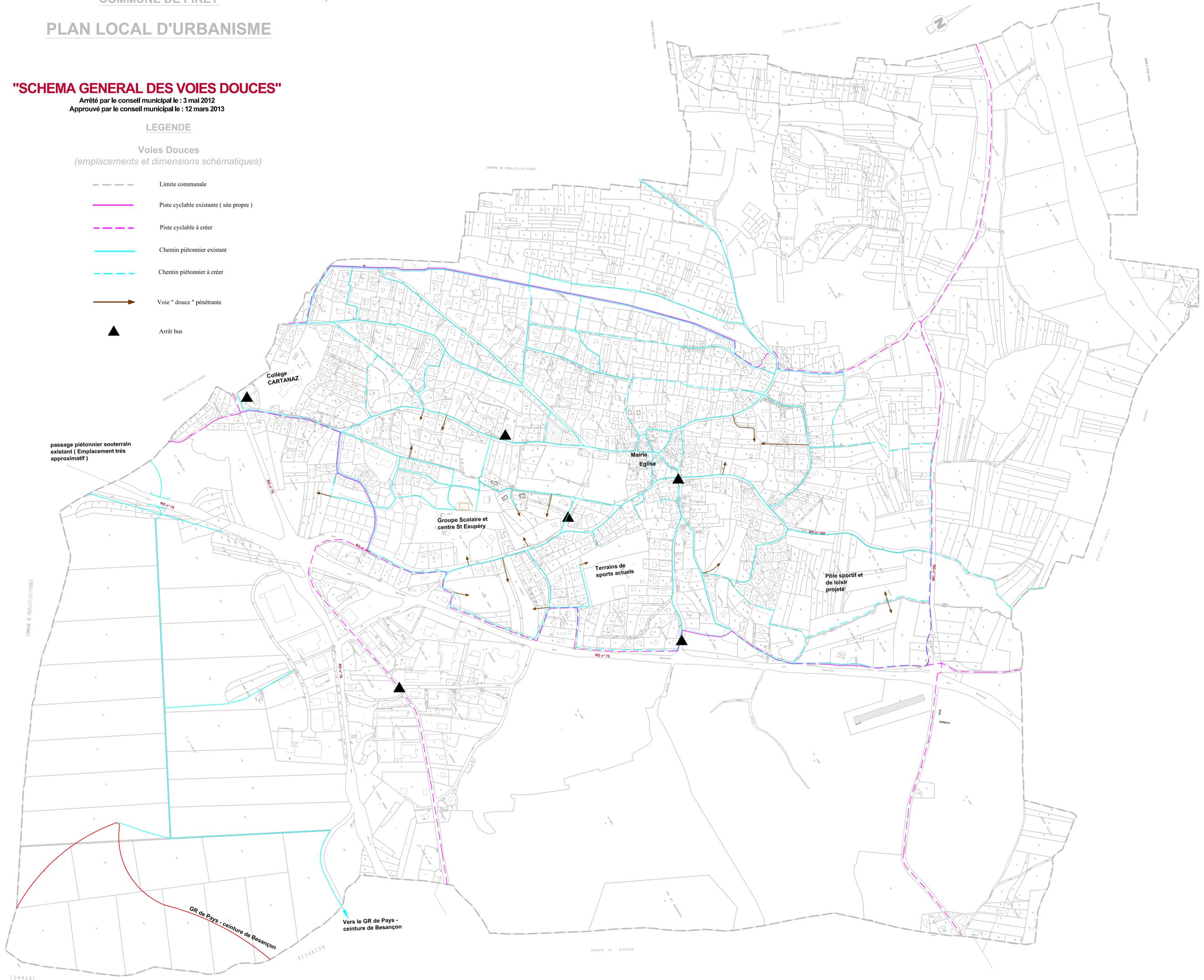
"SCHEMA GENERAL DES VOIES DOUCES"

Arrêté par le conseil municipal le : 3 mai 2012
Approuvé par le conseil municipal le : 12 mars 2013

LEGENDE

Voies Douces
(emplacements et dimensions schématiques)

- Limite communale
- Piste cyclable existante (site propre)
- - - Piste cyclable à créer
- Chemin piétonnier existant
- - - Chemin piétonnier à créer
- Voie " douce " pénétrante
- ▲ Arrêt bus



passage piétonnier souterrain existant (Emplacement très approximatif)

Collège CARTANAZ

Mairie Eglise

Groupe Scolaire et centre St Exupéry

Terrains de sports actuels

Pôle sportif et de loisir projeté

GR de Pays - ceinture de Besançon

Vers le GR de Pays - ceinture de Besançon